

Des paysages menacés

Avec la déprise agricole, les troupeaux se font plus rares et les landes tendent progressivement à s'embroussailler. Si rien n'est fait, dans quelques années, elles auront cédé la place à la forêt !

Bien que naturelle, cette évolution n'est pas souhaitée car elle conduirait à la disparition de nombreuses espèces rares et protégées et à la perte de ces magnifiques paysages que nous connaissons aujourd'hui.



TOUS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LES LANDES !

La richesse naturelle du site est reconnue, notamment à travers un statut "Espace naturel sensible" et un arrêté préfectoral de protection de biotope, qui encadre certaines pratiques pour la préservation de la faune et de la flore.

En 2014, un berger itinérant s'est installé sur les landes, avec son troupeau de 120 moutons. Une chance, car le pâturage reste le meilleur mode d'entretien pour cet espace !

A ses côtés, de nombreux partenaires se mobilisent pour mettre en valeur les landes : les communes* et intercommunalités du territoire, le Département du Rhône, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, la Fédération des chasseurs et les sociétés de chasse locales.

Ambitieux, le programme d'actions prévoit notamment :

- une lutte contre l'embroussaillage, grâce au pâturage et si nécessaire à l'aide d'engins (broyages, débroussaillages),
- l'installation d'équipements pour améliorer la gestion du troupeau (parcs de nuit, lieux d'abreuvement, zones de contention, clôtures mobiles électrifiées, etc),
- des études pour mieux connaître le site et évaluer le travail mené,
- des actions de valorisation auprès du grand public.



La Maison forte - 2, rue des Vallières
69390 VOURLES
Contact : Céline Hervé - Tél : 04 72 31 84 50
celine.herve@cen-rhonealpes.fr
www.cen-rhonealpes.fr

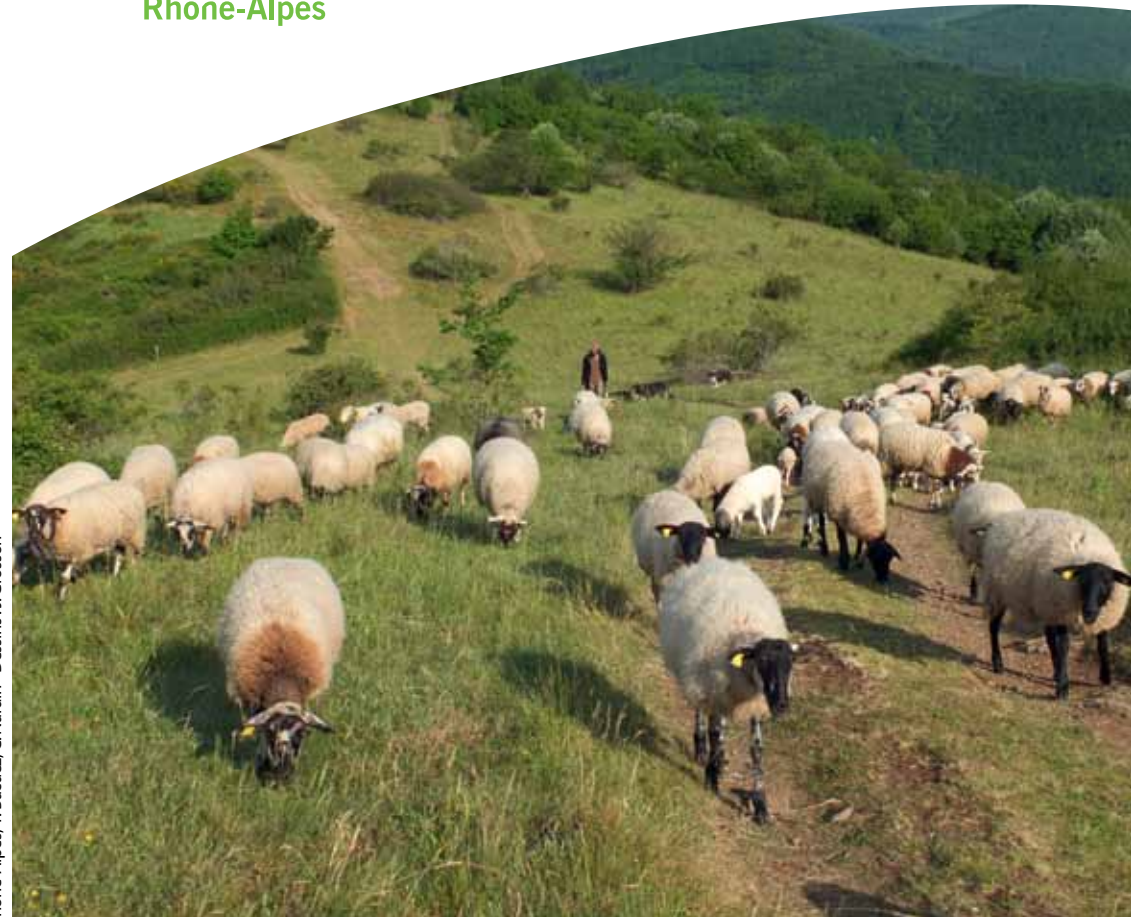
* Communes de Claveisolles, Lamure-sur-Azergues, Le Perréon, Marchamp, Odenas, Quincié-en-Beaujolais, Saint-Etienne-La-Varenne, Vaux-en-Beaujolais.

Partenaires financiers :



Action cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

Février 2018



QUINCIÉ-EN-BEAUJOLAIS ET COMMUNES VOISINES

LES LANDES DU BEAUJOLAIS

Un joyau naturel
façonné par l'activité pastorale !

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes.
Crédits photos : © B. Degrange - FDC 69, Cen Rhône-Alpes, F. Bacuez, C. Nardin - Dessins : J. Grosson

UNE BIODIVERSITE REMARQUABLE

Des milieux et des plantes typiques

Ici, l'éclairement solaire est intense, le sol pauvre, et l'eau rare, ce qui favorise une faune et flore particulières. Dominées par les arbustes, les zones de landes alternent avec des milieux herbeux (des pelouses sèches) ou, au contraire, avec des boisements plus ou moins jeunes (fourrés, taillis, bois).



L'orchis sureau

C'est la plante remarquable du site ! Localisée sur le secteur du Perréon, elle reste très rare dans notre département. Étonnamment, elle forme des fleurs soit jaune pâle, soit rose vif.



La callune vulgaire

Proche de la bruyère, la callune est un arbuste bas, à la technique de survie imparable : ses multiples petites fleurs roses attirent de nombreux insectes pour sa pollinisation, tandis que ses racines émettent des substances toxiques pour les autres plantes !



Le genêt ailé

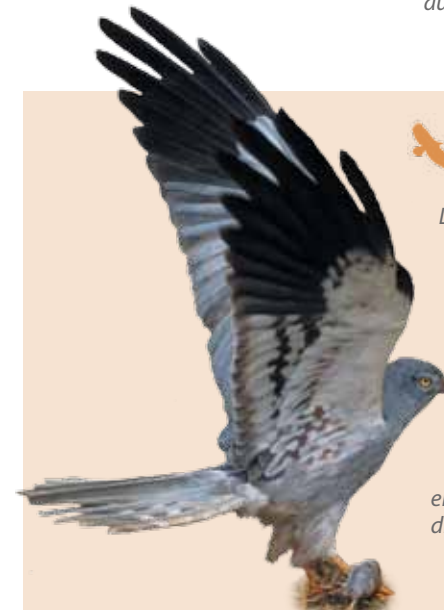
Le genêt ailé tire son nom de sa tige droite qui possède trois larges ailes. Comme les autres légumineuses, ce genêt peut stocker l'azote présent dans l'air. Il se plaît dans les zones sèches aux sols acides ou neutres, où il forme au sol de jolis tapis verts (et jaunes).

Le busard cendré, un voyageur au long cours

Le busard cendré apprécie les landes du Beaujolais, où il vient prendre ses quartiers d'été entre fin avril et septembre pour se reproduire.

Le mâle et la femelle sont assez différents (on parle de dimorphisme sexuel) : Monsieur est gris cendré, avec le bout des ailes noir et deux rayures qui les traversent ; Madame, quant à elle, a le corps beige ponctué de marron. L'espèce niche à même le sol. Attention donc à ne pas les déranger, ils pourraient rater leur reproduction !

Protégée, l'espèce ne compte qu'environ 4000 couples connus en France. Au début de l'automne, le rapace quitte nos contrées, direction l'Afrique de l'Ouest.



Sur les hauteurs de Quincié-en-Beaujolais et des communes voisines, s'étendent au-dessus des vignes près de 1400 hectares de landes ponctuées de boisements et de pelouses sèches. Véritable belvédère naturel, cet espace offre des ambiances contrastées et de magnifiques points de vue.

Une histoire agro-pastorale

Avec leurs conditions climatiques particulières et leur relief marqué, les landes étaient autrefois pâturées par des troupeaux de chèvres, de moutons et de vaches, ce qui contribuait à leur équilibre. Les troupeaux et leurs gardiens montaient quotidiennement des différents versants jusqu'aux crêtes. Certains secteurs étaient même cultivés, sur les hauteurs de Brosse-Sabot, où les anciens se souviennent du temps où l'on y cultivait le seigle.

Au milieu du XX^e siècle, ces espaces ont progressivement été délaissés. Mais le pâturage subsiste encore localement !

1940 - Secteur du Trou du loup : les crêtes, pâturées et cultivées, sont bien plus dégarnies qu'aujourd'hui.

Des espaces plein de vie

Lièvres, chevreuils, sangliers, chats sauvages, blaireaux, renards... les landes accueillent de nombreux mammifères, qui font la joie des chasseurs et des chanceux promeneurs !



Quincié-en-Beaujolais
Landes du Beaujolais
Villefranche-sur-Saône
Lamure-sur-Azergues
Col de la Croix Rosier

